



SAS 36 CHAISES

États financiers

Exercice du 24/11/2023 au 31/12/2024

restaurant
36 rue de grenelle , 75008, PARIS
SIREN : 981943475

COPIE CERTIFIEE CONFORME A
L'ORIGINAL

Le Président

M. Jocelyn LEON-DUFOUR

Bilan actif

	31/12/2024 (14 mois)			Net	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net		Euros	%
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
<i>Frais d'établissement</i>						
<i>Recherche et développement</i>						
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>						
<i>Fonds commercial (1)</i>	651 898,37		651 898,37		651 898,37	
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>						
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>						
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>						
Immobilisations corporelles						
<i>Terrains</i>						
<i>Constructions</i>						
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	38 448,60	- 11 093,51	27 355,09		27 355,09	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	452 554,95	- 34 772,68	417 782,27		417 782,27	
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>						
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>	21 572,40		21 572,40		21 572,40	
Immobilisations financières (2)						
<i>Participations</i>						
<i>Créances rattachées à des participations</i>						
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>						
<i>Autres titres immobilisés</i>						
<i>Prêts</i>						
<i>Autres immobilisations financières</i>	45 987,69		45 987,69		45 987,69	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 210 462,01	- 45 866,19	1 164 595,82		1 164 595,82	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
<i>Matières premières, approvisionnements</i>						
<i>En-cours de production de biens</i>						
<i>En-cours de production de services</i>						
<i>Produits intermédiaires et finis</i>						
<i>Marchandises</i>	56 685,38		56 685,38		56 685,38	
Avances et acomptes versés sur commandes						
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	1 680,12		1 680,12		1 680,12	
Créances						
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	5 720,70		5 720,70		5 720,70	
<i>Autres créances (3)</i>	42 231,76		42 231,76		42 231,76	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>						
Valeurs mobilières de placement						
<i>Valeurs mobilières de placement</i>						
Divers						
<i>Disponibilités</i>	99 464,23		99 464,23		99 464,23	
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	2 245,34		2 245,34		2 245,34	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	208 027,53		208 027,53		208 027,53	
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>						
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>						
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>						
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 418 489,54	- 45 866,19	1 372 623,35		1 372 623,35	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	31/12/2024 (14 mois)		Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	100,00		100,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 284 034,03		- 284 034,03	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	- 283 934,03		- 283 934,03	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	44,94		44,94	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 481 205,00		1 481 205,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 487,15		117 487,15	
Dettes fiscales et sociales	57 791,50		57 791,50	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	28,79		28,79	
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	1 656 557,38		1 656 557,38	
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 372 623,35		1 372 623,35	
(1) Dont à moins d'un an	1 656 557,38		1 656 557,38	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	44,94		44,94	
(3) Dont emprunts participatifs				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 10 ans

* Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 2 ans à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			651 898,37			651 898,37	
<i>Fonds commercial</i>			651 898,37			651 898,37	
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			512 575,95			512 575,95	
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>			38 448,60			38 448,60	
<i>Installations générales agencements divers</i>			397 389,10			397 389,10	
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Autres immobilisations corporelles</i>			76 738,25			76 738,25	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			45 987,69			45 987,69	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>							
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>			45 987,69			45 987,69	
Total			1 210 462,01			1 210 462,01	

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS	651 898,37	512 575,95	45 987,69	1 210 462,01
<i>Réévaluations</i>				
<i>Acquisitions</i>	651 898,37	512 575,95	45 987,69	1 210 462,01
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Virements de poste à poste</i>				
Total des augmentations	651 898,37	512 575,95	45 987,69	1 210 462,01
VENTILATION DES DIMINUTIONS				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Cessions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
Total des diminutions				

Immobilisations incorporelles

Fonds Commercial

	Eléments achetés	Eléments réévalués	Eléments reçus en apport	Total
<i>Fonds Commercial</i>	651 898,37			651 898,37

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		45 866,19		45 866,19
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>		11 093,51		11 093,51
<i>Installations générales agencements divers</i>		27 346,21		27 346,21
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		7 426,47		7 426,47
Total		45 866,19		45 866,19

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	45 987,69		45 987,69
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	45 987,69		45 987,69
ACTIF CIRCULANT	50 197,80	50 197,80	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	5 720,70	5 720,70	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
Créances fiscales et sociales	42 007,22	42 007,22	
<i>Groupes et associés (1)</i>			
<i>Débiteurs divers</i>	224,54	224,54	
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 245,34	2 245,34	
Total	96 185,49	50 197,80	45 987,69

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques : -

Dépréciations des actifs

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	1 481 249,94	1 481 249,94		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	44,94	44,94		
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	1 481 205,00	1 481 205,00		
DETTES FOURNISSEURS	117 487,15	117 487,15		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	117 487,15	117 487,15		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	57 791,50	57 791,50		
AUTRES DETTES	28,79	28,79		
<i>Autres dettes</i>	28,79	28,79		
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 656 557,38	1 656 557,38		

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	6 429,78		6 429,78	
<i>Charges à payer - Divers</i>	89 533,23		89 533,23	
Total	95 963,01		95 963,01	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 245,34		
Total	2 245,34		

36 CHAISES

**Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 36 RUE DE GRENELLE, 75007 PARIS
981 943 475 RCS PARIS**

(Ci-après la « Société »)

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la **perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **284 034,03 euros**, en totalité au compte « report à nouveau » qui se trouve débiteur à hauteur de cette somme.

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Jocelyn LEON-DUFOUR

